



# Pas-de-Calais

Le Département

Solidarités

Préservez l'environnement de bébé :  
Évitez les substances dangereuses pour la santé



- Aérez tous les jours pendant 10 à 15 minutes.
- Attendez 3 mois après les travaux et l'aménagement de sa chambre pour y installer bébé.
- Évitez les peluches .
- Placez le baby phone, en cas d'utilisation, à plus d'1m50 de bébé.
- Supprimez la fumée de tabac, les pesticides et les produits odorants.



## Préservez l'environnement de bébé : Évitez les substances dangereuses pour la santé



Savon surgras



Lingettes Bébé



- Limitez les cosmétiques et privilégiez une toilette douce : eau tiède et savon (surgras ou doux).
- Remplacez les lingettes par du liniment oléo-calcaire.
- Évitez le parfum.
- Utilisez des récipients en verre plutôt qu'en plastique pour tout aliment ou liquide chaud.
- Lavez, avec une lessive Ecolabel, les peluches et les vêtements neufs, puis entretenez-les régulièrement.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet du projet «FEES », Femmes Enceintes, Environnement et Santé soutenu dans la région par :

- l'Agence Régionale de Santé,
- le Conseil Régional
- le Conseil départemental du Pas-de-Calais

[www.projetfees.fr](http://www.projetfees.fr)



Ce document est issu du carnet de santé 2016.